

Conseil d'école de Trille des Bois

Procès-verbal du 10 mars 2016

Présences: Magali Nayet, Michelle Morra, Gabrielle Tovar, Chantal Leclerc, Laura Barnett, Françoise Lanthoud, Nathalie Thibault, David Marchand, Christine Langlois, Lorraine Hamblin

Excuses: Marie-Hélène Roy-Gagnon, Céline Boileau, Matthieu Charron

Approbation de l'ordre du jour: Approuvée par Michelle Morra, supportée par David Marchand

Approbation du procès-verbal du 11 février: Approuvé par Michelle Morra, supportée par David Marchand

Mot de la direction:

- Mme Leclerc a eu une rencontre avec le CEPEO concernant les nouveaux espaces dans le pavillon. Le CEPEO a confirmé l'installation d'un laboratoire de sciences, et un atelier de travail sur bois. Si il y a une grande rétention des 6^e pour la 7^e, il y a une possibilité d'avoir 2 classes de plus.

- Il y a un local disponible au 2e étage immédiatement et il sera utilisé dès le mois d'avril pour les intervenants d'habiletés sociales.

- Changement au niveau du secrétariat: Mme Augustine Ntumba a obtenu emploi à l'école Trillium (mutation latérale). Après avoir affiché le poste, Mme Lise Côté a obtenu la place. Le poste de Mme Côté est affiché mais le processus d'entrevue n'est pas terminée.

- Question de la part du CE au sujet de la procédure pour obtenir des suppléants:

Il existe des bassins de suppléance à court terme et à long terme. Les suppléant sont appelés selon un système informatisé, selon les secteurs choisis par les suppléants. L'école n'a pas le droit de faire des préarrangements. Lorsque l'absence est de 3-4 jours, l'école triche car ne veut pas plusieurs enseignants. CEPEO ferme les yeux car comprennent la situation. Pour les absences à long terme, il y a un processus d'entrevue, et la direction doit rencontrer un minimum de 5 personnes. Si seulement un suppléant à long terme applique et 4 suppléants à courts termes appliquent, la direction doit choisir le suppléant à long terme.

Pour devenir un suppléant à court terme, la personne doit être membre de l'ordre des enseignants de l'Ontario et avoir passé un test de français ainsi qu'une entrevue centralisée au conseil scolaire.

Pour devenir un suppléant à long terme, la personne doit avoir 10 mois d'ancienneté dans court terme, 20 jours entiers dans écoles du CEPEO, réussir entrevue, et la suppléance doit être fait 4 mois ou plus pour pouvoir faire demande poste permanent.

- Si ça ne va pas bien avec suppléant, que faire? Doit faire plainte auprès de la direction et la direction doit monter un dossier. La personne doit être rencontrée et peut être sortie de la liste du CEPEO ou seulement pour l'école.

Rapport du trésorier:

- Compte du CE = 7035\$
- 1125\$ compte Eurythmie
- 1441\$ cour d'école
- demandes de financement= montant de 10500\$
- Discussion pour accepter ou non les demandes. A tout ceux que CE a accepté, ils auront 95% de leur demande.

Foire du printemps

- La première réunion a eu lieu à la mi-février, et seulement 4 personnes sont venues, et 4 personnes ne pouvaient pas y aller.
- Depuis le courriel de Michelle Morra, une dizaine de personnes se sont proposées

Possibilité d'une présentation au CEPEO

- Une discussion a eu lieu au sujet de demander au CEPEO pour augmenter la portion que le CEPEO donne à TDB pour l'eurythmie car le nombre d'élèves augmentent. Suggestion de faire une présentation au CEPEO au mois d'avril.
- 1^e étape serait d'organiser un petit groupe de parents intéressés et d'établir quelques points de discussion. Quotas pour mat/jar, eurythmie, etc.
- Quel est le but de la présentation? Il faudrait avoir une vision...présentation parent/prof
- Il faut demander au CEPEO pour faire la présentation.

Clôture de la réunion

